

<https://47.snuipp.fr/Semaine-des-parents-a-l-ecole>



Semaine des parents à l'école - Charte famille-école

- École -

Date de mise en ligne : jeudi 14 mars 2024

Dernière mise à jour : 21 mars 2024

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Depuis plusieurs années, des actions pour amener des parents à l'école sont organisées. Cette année le ministère, via ses rectorats, qui invente l'eau chaude (ou une absurdité) chaque semaine, essaie d'en donner une plus grande visibilité, en lien avec une rédaction de la charte des relations École-Familles, prévue par la rectrice pour septembre 2024.

Ils appellent cela cette fois-ci « Parents, l'école vous accueille ».

Le [COEE n°5976 du 16/02/24](#) diffuse un courrier de la rectrice et des documents relatif à ces opérations de communication.

Ce qui est intéressant dans ce courrier, relayé illico presto par la DSDEN47, c'est qu'il s'appuie sur un rapport : Rapport IGESR n°2021-157 -septembre 2021, qui n'a pas été repris par le MEN, qui a disparu des publications de l'IGESR ou de certaines DSDEN.

Malheureusement les écoles subissent une telle pression permanente que certains conseils d'école ont présenté ce chantier de charte alors même que cela n'avait été ni abordé, ni réfléchi en équipe. Cela ne va pas améliorer le climat dans certaines écoles.

En résumé, la rectrice écrit un courrier qui met la pagaille dans les écoles, complique les relations avec certaines familles, fragilise les collègues, englué les dirlos dans une sorte de gestion « clients » avec les familles sur la base d'un texte réglementaire qui n'existe pas.

L'objectif de la rectrice n'est pas vraiment d'inciter à ouvrir l'école aux parents, mais plutôt de pouvoir recenser les initiatives afin d'alimenter ce qu'elle pourra « afficher » pour faire remonter des statistiques vers le ministère.

Tout ceci présente les « souhaits » de la rectrice, pas une injonction. Rectrice qui indique d'ailleurs qu'elle sait que « les écoles font déjà beaucoup de choses pour entretenir de bonnes relations avec les parents ».

Comme toujours en pareil cas, nous conseillons de faire seulement ce qui est réellement choisi par l'équipe pédagogique, que ce qui lui semble utile.

Une position commune du conseil des maîtres-ses pourra toujours être un argument face à un-e IEN un peu trop zélé-e.

Et bien entendu, en cas de pression, n'hésitez pas à contacter la FSU-SNUipp47.

Lorsqu'il y a des tensions entre les familles et l'école, ou entre collègues, cela perturbe notre travail pédagogique. Cela peut même dégénérer en conflits. Nous sommes bien placés pour le savoir puisque nous accompagnons les collègues convoqués par les IEN suite à des « signalements » de certains parents ou qui rencontrent des difficultés dans les relations entre collègues.

La portée de ce genre d'opération de communication du ministère ou d'un-e recteur ou rectrice pour « apaiser » le climat scolaire nous semble a minima dérisoire, contre-productive voire dangereuse.